



JURISTE RÉDACTEUR

Le métier de juriste rédacteur

Le juriste intervient aux côtés du notaire à toutes les étapes importantes de la vie des particuliers ou des entreprises. Chaque étape est concrétisée par un acte notarié.

Les missions du juriste

Ses missions sont variables selon la taille de l'office et l'expérience : C'est un technicien du droit qui rassemble les pièces administratives nécessaires, qui peut aussi participer à l'établissement des actes, et accompagner le notaire ou le juriste confirmé dans le suivi des dossiers.

Il est en contact avec les clients pour les dossiers qui lui sont confiés.

La profession offre des perspectives d'évolution professionnelle par le biais d'une formation complémentaire qui, additionnée à l'expérience acquise, permet d'accéder à un poste de juriste clerc confirmé. Le métier de juriste est accessible après une licence métier du notariat.

(Source : www.notaires.fr)